



Ce projet reçoit le soutien
de l'Union européenne



Synthèse des débats – مدارات – MADARAT Plateforme d'échanges 21 novembre 2012 Beyrouth, Liban

Après les Assises de la Mobilité à Fès en 2006, le séminaire international « Mobilité et développement artistique en Méditerranée » à Paris en mai 2011 et le Symposium « Exploration de la mobilité en Méditerranée » à Amman en juin 2011, Le Fonds Roberto Cimetta a organisé avec le soutien et la collaboration de l'Institut français à Paris et à Beyrouth, une plateforme d'échanges intitulée مدارات – MADARAT le 21 novembre 2012. Une réunion des membres de la plateforme Istikshaf a eu lieu la veille (20/11/12) également à l'Institut français de Beyrouth et le compte-rendu de cette journée de réflexion et de débats sera rédigé par le Forum Arabe de l'Education à Amman. La plateforme « Madarat » a regroupé 55 artistes, opérateurs culturels, journalistes, représentants institutionnels, experts et membres du Conseil d'Administration du FRC et membres de la plateforme Istikshaf, de 21 pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grèce, Irak, Italie, Jordanie, Koweït, Liban, Mauritanie, Maroc, Oman, Palestine, Serbie, Slovénie, Soudan, Tunisie, Turquie).

En arabe, le terme « Madarat » signifie « orbite ». Il nous permet de souligner l'importance que nous attachons aux parcours artistiques, à leurs influences mutuelles, à l'enrichissement et au dialogue qu'ils renforcent. La première mission du Fonds Roberto Cimetta est de faciliter la mobilité dans ces parcours.

Lors du débat, nous avons exprimé que l'aire géographique de la mobilité ne se réduit pas à l'Euro-Med, qu'elle va de Casablanca à Abou Dhabi, en comprenant aussi la région des Balkans. Cette mobilité, comme l'a souligné Ferdinand Richard, Président du FRC, dans son introduction au débat, repose sur les principes de dignité et de diversité ; nous avons besoin de connaître et de nous enrichir de « l'Autre » tout en gardant à l'esprit que l'enjeu de la mobilité nous place dans un processus de « fertilité croisée », à la recherche d'un échange équitable.

A l'échelon national ou local (en Europe ou dans le monde arabe), la reconnaissance de ces enjeux tarde à venir. Mais certaines de ces institutions rejoignent le FRC, aussi afin de réfléchir aux bénéfices de la mobilité entre les territoires et à sa prise en compte. Comme l'a souligné Inès da Silva du Ministère français de la Culture, il existe une déconnexion entre le travail effectué au niveau « officiel » et le travail effectué dans les milieux indépendants alors même que le défi est de trouver des moyens de travailler ensemble.

L'enjeu de la mobilité est essentiel pour le projet européen, c'est pourquoi la Direction Générale Education et Culture de la Commission européenne insiste sur une meilleure connaissance et compréhension de la mobilité. Par exemple, elle souhaite améliorer les statistiques disponibles et dans cette perspective l'étude récente du FRC peut déjà répondre à certaines questions. Angie Cotte, Secrétaire Générale du FRC, a indiqué que l'étude fournissait des informations sur les contacts établis à l'étranger, la fréquence des voyages, l'impact du voyage en terme de productions concrètes, les raisons du voyage, etc. Elle a souligné que l'étude démontre qu'une bourse à la mobilité a un impact rapide et positif sur l'intégration d'un artiste dans son milieu/pratique artistique et que des réalisations concrètes en découlent (projections, spectacles, publications, etc.). L'enquête sera approfondie pour mieux cerner l'impact de la mobilité sur le développement local.

La Commission européenne, notamment l'équipe de Xavier Troussard (DGEAC), a effectué des avancées significatives dans le cadre de la préparation du nouveau programme européen dédié à la Culture pour la période 2014 – 2020. Ce programme doit proposer une ouverture plus grande aux ressortissants des pays voisins de l'Union européenne, à l'Est comme au Sud. Cependant, le potentiel économique de la culture y est principalement mis en avant alors qu'il est nécessaire de renforcer le rôle de la culture comme facteur de paix, son lien avec le développement, en particulier dans la situation spécifique des « Printemps Arabes ». Ce n'est plus seulement en Europe qu'on appréhende le concept de "la Culture en tant que quatrième pilier du développement". Il est nécessaire désormais de penser que de nouveaux modèles de développement culturels existent ailleurs qu'en Europe. Dans le monde arabe, comme dans la sphère européenne, les sociétés civiles doivent écrire une feuille de route commune et partager avec les institutions une vision où la question centrale du « vivre ensemble » soit autant respectée que les valeurs économiques.



Ce projet reçoit le soutien
de l'Union européenne



Ambassade de France au Liban LIBAN

Les opérateurs et artistes arabes présents ont souligné le contexte changeant, voire instable de la région. Malgré tout, des opportunités pour les nouvelles générations existent et il est important de construire des ponts transnationaux pour la mobilité physique mais également pour les échanges d'idées. Cette mobilité peut promouvoir et protéger les artistes et participe à leur reconnaissance.

La pratique artistique reflétera inévitablement la société dont elle est issue, ses références culturelles, les faits et histoires qui la caractérisent...notamment religieux ou politiques. La nature politique de l'art a été débattue ainsi que la notion d'art en tant que discours. Cette dernière peut s'avérer intéressante dans l'éducation des jeunes générations. Dans ce contexte, la mobilité apporte une valeur ajoutée par les liens qu'elle tisse entre les diverses composantes de la société sans exercer de force, et sans faire de victimes ; la mobilité participe à une meilleure connaissance de l'autre, que ce soit à travers la découverte d'une autre religion, d'une autre politique, d'une autre culture, etc.

Marietje Schaake, députée néerlandaise et membre du Parlement européen a adressé un message vidéo à l'assemblée dans lequel elle a souligné la pertinence des échanges culturels dans la région en tant qu'outil du respect de la liberté et de la dignité des personnes. La mobilité et la réciprocité sont des éléments clés dans les processus de démocratisation.

Rami Takroui, consultant jordanien en réforme politique a rappelé que nous ne sommes malheureusement pas en mesure de changer la société dans le monde arabe du jour au lendemain d'autant que beaucoup des systèmes de gouvernance encore prédominants favorisent les phénomènes de corruption. Cependant, les actions de plaidoyer demeurent indispensables, car elles permettent de défendre le droit à la mobilité, de comprendre le système et d'ouvrir le champ de la négociation. Cette action œuvre en faveur du changement. La relation unilatérale actuelle, dans laquelle le gouvernement diffuse l'information aux citoyens, peut et doit se transformer en une relation bilatérale où les citoyens et les organisations non gouvernementales occupent une place active.

La mobilité artistique et culturelle se heurte aux frontières et aux contrôles, les financements de cette mobilité manquent, les bénéficiaires de cette mobilité ne sont pas compris ou ignorés volontairement. Plaider pour cette mobilité, n'entrave pas la pratique artistique mais l'aide à se développer en créant les conditions de son épanouissement.

Une action de plaidoyer réussie repose sur la mise en réseau des acteurs, sur la formulation commune des enjeux, des priorités, des recommandations, sur le suivi de l'adoption d'un agenda spécifique. La plateforme Istikshaf représente un très bon outil pour organiser ce plaidoyer en faveur de la mobilité d'autant qu'elle inclut dans son programme d'action l'entrepreneuriat social, au service de l'intérêt général. Luca Bergamo, Secrétaire Général de Culture Action Europe, plateforme politique pour les arts et la culture à Bruxelles, a souligné que les réseaux partagent l'information afin de garantir leur caractère démocratique et qu'un certain niveau d'institutionnalisation de la société est nécessaire afin de rendre possible la coopération entre les membres différents d'une même plateforme.

Ferdinand Richard souligne les possibles pesanteurs des mentalités et leur impact sur la manière d'envisager l'avenir ; les changements de société ne sont pas si évidents à mettre en place dans un système déjà établi. Néanmoins une plus grande mobilité, conjuguée à l'accès à l'information par internet, permet de changer les habitudes et les stéréotypes.

La coopération internationale reste fragile. On note que l'Agenda 21 de la Culture fournit une excellente méthodologie pour réaliser une politique culturelle locale au sein de chaque civilisation. La Charte éthique du FRC y fait référence et rappelle les conditions nécessaires du respect mutuel, du dialogue et de la liberté d'expression pour renforcer cette coopération. Le FRC renouvellera les opportunités de synergies avec les collectivités territoriales pour accroître le soutien nécessaire à la mobilité des artistes et des opérateurs culturels.

Ce débat sera suivi d'autres plateformes d'échanges organisées par le FRC (à Manama par exemple en 2013).